



La clé d'une bonne gestion des courses : les équilibres



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

L'Institution des Courses française est fondée sur l'économie mixte appuyant un mode associatif. C'est une de ses forces principales. Cela peut parfois être vécu comme lourd, avec la nécessité de beaucoup consulter, de faire vivre de nombreuses instances qui ralentissent les processus de décisions. Mais c'est justement ce caractère associatif qui impose d'organiser la cohabitation entre des intérêts catégoriels différents, souvent divergents, en recherchant en permanence des équilibres. La responsabilité des filières déléguée aux sociétés mères donne le premier cadre : assurer les flux financiers qui permettent l'entretien, l'amélioration permanente et le développement des outils de travail, et, bien entendu, la croissance des enveloppes d'allocations qui font tourner l'ensemble.

Le challenge de France Galop est de mettre en place cette stratégie « industrielle » en faisant cohabiter l'obstacle et le plat, les hippodromes nationaux et les petits hippodromes ruraux, les propriétaires de petits effectifs et les opérations d'écuries internationales. L'équilibre doit être en permanence recherché pour aboutir à ce qu'on peut considérer comme l'intérêt général sans jamais céder à la pression des intérêts particuliers et catégoriels. C'est la première contrepartie des autorisations données par la puissance publique.

Vendredi 9 septembre 2016 – N° 136

Le contraire de l'immobilisme

Pour construire en prenant en compte les catégories d'acteurs très différentes, il faut mesurer les décisions pour chacune de ces catégories, ce qui peut donner l'impression d'une équation impossible. Elle ne l'est pas.

Le modèle du Galop -en obstacle comme en plat – est bien différent de celui du Trot. Il fait cohabiter une large population de chevaux qui doit assurer la recette et une excellence pour le haut niveau. Ce n'est évidemment pas contradictoire. Comme le dit la maxime : pour avoir de bons chevaux, il faut en élever beaucoup.

Cela posé, une gestion purement entrepreneuriale du système conduirait à concentrer les allocations sur les chevaux qui font la recette : les catégories moyennes et au-dessous. En sens inverse, le moteur de tous les propriétaires et éleveurs, c'est la recherche du cheval de qualité, du bon cheval. Les activités d'élevage et d'entraînement ne peuvent fonctionner qu'en rémunérant la qualité. Cela aboutit à un programme pyramidal et point n'est besoin d'être grand ingénieur pour comprendre que l'indispensable sommet ne peut tenir pas sans une base large et solide.

Par nature, tout équilibre est instable. Des facteurs internes, mais aussi externes, modifient les données du problème. Ainsi, par exemple, la hausse de la TVA aura pénalisé plus lourdement les propriétaires de petits effectifs -la force vive pour assurer la recette - car les grandes écuries sont souvent déjà organisées pour récupérer la TVA dans un cadre juridique pertinent. L'attention doit, dès lors, plutôt porter aujourd'hui vers cette catégorie de propriétaires pour rétablir un équilibre mis en péril.

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



Cela n'empêche pas d'avoir le souci des allocations distribuées dans les épreuves de haut niveau. Au contraire, puisqu'elles profitent du chiffre d'affaires préservé.

L'institution des courses est un tout cohérent et vouloir assurer ses équilibres est exactement le contraire d'une politique de « ni oui, ni non ». Certes, ce n'est pas simple, mais c'est une nécessité de dynamisme qui doit s'appuyer sur des propositions d'évolutions permanentes.

Les instances associatives doivent être des forces de propositions

Je suis un opposant farouche à l'idée que certains se feraient d'instances dirigeantes fonctionnant comme des « Conseils de Surveillance » ou, pire, comme des chambres d'enregistrement de décisions préparées à l'avance. On me reproche parfois de trop intervenir dans les Conseils. Je considère que c'est de mon devoir et préfère être une force de propositions très présente que de me monter muet. Notre devoir d'élus est de critiquer, d'analyser, de proposer. Évidemment pas de donner un avis conforme une fois de temps en temps.

Au fil des *Grain de Sel* hebdomadaires, j'essaie d'être concret et de proposer, de prendre des positions précises et argumentées, ce qui ne les empêche pas d'être équilibrées et, sans conteste, indépendantes des intérêts particuliers. Rares sont ceux qui ont exprimé une position d'opposition au dossier Longchamp et suggéré, non pas l'immobilisme, mais une solution alternative. J'étais de ceux là et la trajectoire économique révisée aujourd'hui me donne hélas raison.

Dans le débat sur la « Carte de France des hippodromes », puis-je exprimer avec plus de conviction mon attachement profond au maillage

territorial et à la pérennité des hippodromes sur tout le territoire ? Pour l'équilibre entre l'Obstacle et le Plat, j'entends peu d'autres associations se mobiliser pour la défense de l'Obstacle en dehors des périodes électorales... Sur bien des sujets, l'Association PP a su être l'agitateur d'idées et il est certain que je continuerai à mettre régulièrement, au nom des propriétaires et des éleveurs qui nous ont mandatés pour cela, mon grain de sel sur tous les sujets importants.

Chaque année, au second semestre, lorsque se construit le programme de l'année suivante, nous publions nos propositions et les défendons dans les instances, en toute transparence. Et cette année, avec la perspectives de modifications importantes dictées par l'urgence du redressement, nous serons plus que jamais concrets et vigilants pour que les propriétaires qui financent le système ne soient pas laissés pour compte, en plat comme en obstacle. Mais aussi pour que les filières du haut niveau permettent aux bons chevaux de s'affirmer. Non pas avec l'idée d'un statu quo qui serait contre-productif, mais au contraire pour un renforcement de la base de notre pyramide et une réorganisation salutaire des circuits de sélection.

Un éditorial chaque semaine, des tribunes régulières des dirigeants PP à travers la presse, un bulletin adressé chaque année à l'ensemble des propriétaires et des éleveurs... Les PP et leurs alliés au sein de l'Union pour le Galop Français que sont les AQPS et les Permis d'Entraîner sont sans conteste la force de propositions la plus vive du Galop, au service de ses équilibres. Et les décisions qui s'annoncent ne se feront pas sans qu'on nous entende et, espérons-le, sans qu'on nous écoute.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr